

# bulletin municipal

JUIN-JUILLET-AOUT 1978



## SOMMAIRE

- |                                  |         |
|----------------------------------|---------|
| - État Civil                     | P 2     |
| - Éditorial                      | P 3     |
| - Instantanés/Logement           | P 4     |
| - École                          | P 5     |
| - Centres Aérés et de<br>Loisirs | P 6-7   |
| - Parents d'Élèves               | P 8     |
| - Nouvelles brèves               | P 9     |
| - Renseignements<br>Pratiques    | P 10-11 |

# MONTATAIRE



## état civil

Février, Mars  
Avril 1978

### naissances

Matthieu CHEREL, Stéphane BATTEUX, David GOMES GONCALVES, Cédric BODIOT, Karim MOKRANI, Nicolas ANTIC, Angélo CAETANO, José CAETANO, Nicolas MIDDERNACHT, Thomas DELCOMMUNE, Farid El Atrache BENTOUMI, Roman PETIT, Frédéric LACELLE, Delphine ROUSSELLE, Caroline SALMONA, Vincent BERTHET, Céline GOUGE, Karima BENKHEROUF, Virginie VAN DURMEN, Stéphanie SOYEUX, Patricio TEODOSIO AFONSO, Malik KIMSOP 9HAKIN), Isabelle LA FRANCE, Mickaël LEGRAND Delphine VILLAIN, Mathieu CHAUSSEE, Mehdi BENKHEROUF, Jean-Baptiste COMPIEGNE, Abedssamad, BENABDELHAK, David DIAS, Audrey THERY, Patrice LEMAIRE, Philippe OLIVIERA, Yohan BODIOT, Linda REZOUOG, Frédéric CHASSAING Barbara SONNET, Magalie HAEGEMAN, Willy LEFEBVRE, Arnaud HENOT, Sylvain LEQUIEN, Arnaud MICHALSKI, Sandrine DA SILVA, Ludivine CORTES, Céline HECQUET, Samia OUALI,

Céline GAUDRE, Karim BENMABROUK, Dalida CHADLI, Audrey VASSET, Arnaud PRAT Séverine TRANNOY, Jérémie TUIL.

### mariages

Marc FRENDO, Chauff. de Direction, domicilié à Montataire, 17, av G. Péri et Yannick POPERA, secrétaire, domiciliée à Montataire, 17 av G. Péri, Robert PIERSON, Emp. de Bureau, domicilié à Montataire, 39, rue V. Hugo Eudes NAM HEE, Emp. des services, domicilié à Villiers Le Bel (Val d'Oise), 3, rue Ch. Parrault et Antonia AREVALOY ROMERO, Emp. Libre service, domiciliée à Montataire, 112, rue J. Jaurès, James VALDIN, soudeur, domicilié à Mogneville (Oise), 22, rue Pasteur et Nelly ARNULL vendeuse, domiciliée à Montataire, 17, av G. Péri, James PEROCHE, carrossier tôlier, domicilié à Montataire, 13, av du 19.03.1962 et Pâquerette QUEMIZET, Agent de vente, 13 av du 19.03.1962, Jean-Louis MLYNARCZYK, soudeur à l'arc, domicilié à Montataire, 1, rue J. Decour, et Cécile DUTO, sans profession, domicilié à Montataire, 56, Cité J. Biondi, Gilles BOUCHER, Pontier, domicilié à Montataire, 4, rue Bes-

semer et Claudine LETURAISSANS profession, domiciliée à Montataire, 170, rue J. Jaurès Philippe BOISSET, Maçon, domicilié à Mouy (Oise), 20, rue Heilles et Isabelle CLICOTE-AUX, sans profession, domiciliée à Montataire, 31, rue Finsterwalde, DE AZEVEDO Antero, domicilié à Pont Ste Maxence (Oise), 379, rue de la Libération et CAMIERO Arminda, Ouv. Spécial., domiciliée à Montataire, 16, rue A. Lancelot, Philippe MARIE Agent EDF, domicilié à St Leu d'Esserent (Oise), Chemin Hasard et Dominique GOJARD, Emp. d'assurance, domicilié à Montataire, 3, av. A. Croizat, Silvano CHITTO, fraiseur, domicilié à St Leu d'Esserent (Oise), 9, rue du Grand Clos et Corine LANGLET, Mécano-facturière, domiciliée à Montataire, 3 Imp. Chevalier, Luis TANCREDO GOMES, Agent de fabrication domicilié à Montataire, 82, rue M. Thorez, Alain INNOCENT, Tourneur, domicilié à Montataire, 5, rue J. Decour, et Claudine LEBRET, Retoucheuse, domiciliée à Montataire, 4, rue J. Decour, Philippe PROPST, Agent Technique, domicilié à Ste Geneviève des Bois, 91, 9, rue du 8.02.1962 et Chantal CONSTANTIN, sans profession, domiciliée à Montataire, 84, rue V. Hugo, DOS SANTOS

José CORDIERO, ouv. Spécial., domicilié à Montataire 3 Imp. des Martinets et Josette LAUNETTE, ouvrière spécialisée, domiciliée à Dreuilcourt (Oise), rue des Acacias.

### décès

Berthe MILLET, 75 ans - Eugène CLAEYS, 77 ans - Marie AULION, 80 ans - SZOT Marie AULION, 80 ans - Henryk SZOT, 47 ans - Vittorio MENONCIN, 63 ans - Hervé POULAIN, 18 ans - Lucie PRESTELLE, 80 ans - Gaëtan TORTILLON, 61 ans - Julien DESMET, 83 ans - Arsène HENON, 69 ans - Gisèle SAMSON, 81 ans - Hortense LEFEBVRE, 89 ans - Marcel SCHOLLAERT, 60 ans - Josefina SASTRE, 79 ans - Françoise MAYER, 89 ans - Emilia ETEVE, 85 ans - Sylviane MARTIN, 35 ans - Auguste PONS, 58 ans - Emilie CLAEYS, 89 ans - Madeleine BERTRAND, 86 ans - Louise LE BAUT, 81 ans - Louis DEFACQZ, 71 ans - Eugène BELDICOT, 84 ans - Jeanne POTDEVIN.

#### AU MUGUET

FLEURS

fiançailles - mariages - baptême - deuils - articles  
funéraires - gravure LIVRAISONS A DOMICILE  
61, rue de la République 60160 MONTATAIRE  
Tél : 455.07.54

#### POMPES FUNEBRES GENERALES

concessionnaire du service extérieur des  
Pompes Funèbres de la Ville de Creil  
30, rue de la République - 60100 CREIL  
Tél. : 455-02-05  
Toutes démarches et formalités évitées aux familles

## LIBRAIRIE - PAPETERIE

Articles de Bureau

# M. LEMAIRE

57, Rue de la République - MONTATAIRE

Tél. 455.25.07

Fournisseur des écoles et CES de la région creilloise



# AVEC VOUS



Au centre R. TRIN, à g. et à dr. MM. JESUS et SCHMITT (V. P. 4)

Voici le numéro 1 du Bulletin Municipal nouvelle formule.

Nous le voulons bimestriel.

Certains penseront : pourquoi une publication tous les deux mois ?

Ne faut-il pas déjà trier avec soin son courrier pour trouver au milieu des papiers les plus divers, la lettre d'un parent ou d'un ami ?

Et le temps de lire après une journée ! Et la disponibilité pour le faire, quand l'inquiétude du lendemain nous tenaille !

Pourquoi nous solliciter constamment alors qu'entre deux scrutins les jeux sont faits ?

# LA DEMOCRATIE

Ces remarques ne sont pas sans raison . . .

Mais, lorsqu'avec vous nous luttons pour une réelle liberté d'expression, riche, diversifiée, nous luttons aussi pour le temps et les moyens de lire, de s'informer, de proposer, de choisir.

Avec vous dans le même esprit, nous luttons aussi pour que chacun puisse participer en permanence aux choix et aux décisions prises à tous les niveaux de la vie sociale.

Ce Bulletin nouvelle formule ne sacrifie donc pas à une mode. Nous le pensons vraiment utile.

UTILE pour diffuser tous les renseignements pratiques et les informations qui vous sont indispensables ;

UTILE pour rendre compte de l'activité du Conseil Municipal ;

UTILE pour enrichir le débat démocratique, élargir l'action commune en vue des changements nécessaires.

Jugez-en !

Avec vous, nous pourrions améliorer ce bimestriel. Notre objectif est sans équivoque : nous voulons mieux connaître les besoins des différentes catégories de la population et notamment les plus défavorisées, mieux définir les objectifs, mobiliser plus largement encore l'ensemble des habitants de notre Ville dans l'action, pour obtenir les moyens politiques et financiers nécessaires à une gestion sociale, humaine et démocratique.

Serons-nous tous et toujours d'accord ? Certes non, mais n'est-ce pas là la démocratie ?

**Robert TRIN**  
Maire de Montataire



## instantanés

Le 8 MAI DERNIER, les travaux de réfection de la rue Voltaire ont commencé.

Ces travaux dureront probablement deux mois et demi. La Municipalité s'excuse du dérangement qui pourra être causé à cette occasion. Cependant, cette réfection permettra d'améliorer considérablement le bien être des riverains et des usagers de cette rue.

Par arrêté du 5 janvier 1978, M. le Préfet de l'Oise a décerné la Médaille d'honneur départementale et communale (échelon ARGENT) à Monsieur Désiré JÉSUS, conseiller municipal, et François SCHMITT, ancien conseiller.

Une cérémonie de remise des médailles s'est donc déroulée le 23 avril dernier dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Montataire.

En remettant les distinctions, M. Robert TRIN, maire de la ville, a rappelé les services rendus par les deux récipiendaires.

De nombreux conseillers municipaux ou anciens conseillers municipaux ou anciens conseillers assistaient à cette cérémonie à l'issue de laquelle un vin d'honneur a été servi.

LE 13 MAI DERNIER, au nom de la Municipalité, Madame Viviane CLAUD, adjointe au Maire, a posé la première pierre d'un Centre aéré.

L'initiative s'est déroulée dans la plaine près du Petit Château. Dans l'assistance qui s'était déplacée en dépit de la pluie battante, on remarquait notamment MM. BESSON et COUALLIER, adjoints au Maire, MES ARAGON, BULCKE, DELLOUE, LESAGE, MM. CHARBONNELLE, SOUFFLARD, conseillers municipaux.

Etaient également présents des moniteurs des Centres aérés dans leur formule actuelle, et les employés du Service culturel municipal, ainsi que des représentants des Associations de Montataire.

Dans son intervention, Madame CLAUD a invité la population à soutenir l'action des élus pour faire aboutir le pro-



24, Rue de la République

60160 MONTATAIRE

Tél. 455.24.61

jet, obtenir de l'Etat l'aide nécessaire et faire de ce centre l'affaire de tous.

A cent mètres de la pierre symbolique, s'élève un panneau qui rappelle l'initiative de ce 13 mai, et la nécessité de l'action de tous pour obtenir un Centre aéré à la mesure des besoins.

LE JOUR DE L'ASCENSION, la traditionnelle Braderie s'est déroulée dans le bas de Montataire, notamment dans la rue Jean-Jaurès et autour de la place de la Mairie. Le service culturel Municipal avait élevé son chapiteau sur la place, dans le cadre du Festival «L'art et la paix» qui vient de s'achever.

Plusieurs expositions-ventes ont été proposées à cette occasion, concernant en particulier des peintures et lithographies («L'art et la paix») et des livres.

L'exposition de photos anciennes, représentant des enfants pris en groupe dans les écoles de Montataire, a connu un très vif succès.

Au cours du mois d'AVRIL, la salle de la Libération a été intégralement refaite.

Les parquets, les peintures et les éclairages ont été restaurés. Le prix de revient de la réfection se monte, pour la Municipalité, à près de 65000 Frs.

Nous espérons ainsi satisfaire les usagers de cette salle municipale et offrir aux habitants de la ville un lieu où il fasse bon se retrouver.

### QUESTIONNAIRE :

## COMMENT VOULEZ-VOUS ETRE LOGES ?

Afin d'être renseignée le mieux possible sur vos besoins en matière de logement, la Municipalité vous demande de remplir le petit questionnaire ci-dessous.

Vous pouvez le déposer dans les boîtes réparties à travers la ville, à des endroits indiqués à la fin de ce questionnaire. Ou bien encore le faire parvenir à M. le Maire.

- Quel est le type de logement qui a votre préférence ? (1)  
HLM Pavillon Maison particulière autre type d'habitat  
(indiquer lequel)

- Préférez-vous acquérir votre logement ?  
(1) louer votre logement ?

- Si vous désirez acheter votre logement, pendant combien de temps consentiriez-vous à payer pour cet achat ?

- Avez-vous des suggestions à formuler ?

### PLUS PRECISEMENT

- Si une opération de construction ou de lotissement en accession à la propriété se réalisait à Montataire, seriez-vous candidats pour : (1)

L'acquisition d'un logement dans un immeuble collectif  
OUI NON

L'acquisition d'un pavillon dans un lotissement  
OUI NON

L'acquisition d'un terrain dans un lotissement pour faire bâtir par un constructeur de votre choix.  
OUI NON

- Combien consentiriez-vous à verser chaque mois pour cette acquisition ?

- Pourriez-vous disposer d'un apport personnel et si oui de quel montant ?

(1) Cocher la case correspondant à votre réponse.

Liste des emplacements des boîtes  
Mairie ; centre Marcel-Cachin ; Crèche municipale ; services techniques, rue Ginisti ; bibliothèques Paul-Eluard ; bibliothèques Else-Triolet ; centre de sports M.-Coene.  
A Magenta : café-tabac, avenue Salvador-Allende.  
Fonds de Nogent : boîte à lettres de Mme Deschamps, conseillère municipale, 32, rue E.-Pottier.  
Zone pavillonnaire : boîte à lettres de M. Besson, adjoint au maire, 7, rue L.-Dondeyne. Boîte à lettres de Mme Libert, conseillère municipale, 23, rue R.-Dédicourt.



### RENTREE : **BONNE ROUTE SCOLAIRE A VOS ENFANTS**

L'école, c'est pour l'enfant l'apprentissage de la vie. De son passage à l'école dépendra son avenir ; mais hélas celui-ci est bien sombre, n'offrant comme perspective pour le plus grand nombre que le chômage. Voilà le résultat d'une politique qui vise exclusivement à assurer la fortune d'une minorité de la société au détriment de l'épanouissement de l'individu.

Dans cette situation, et malgré d'autres carences de l'Etat, notre Municipalité essaie de rendre la scolarisation de vos enfants la meilleure possible. Ce n'est pas chose facile au regard des chiffres :

- 2.500 enfants en primaire et maternelle dont 850 en maternelle, répartis en 12 établissements.

En ce qui concerne les besoins en école, il est certain que le décret HABY d'Octobre 1977 prévoyant la maternelle dès l'âge de 2 ans nous obligera à reprendre le projet de construction d'une école.

Dans l'état actuel le nombre d'écoles est suffisant compte tenu de l'âge de 3 ans actuellement prévu pour l'entrée en maternelle.

Cependant, en 1977, nous avons eu la surprise, à la rentrée, d'avoir plus de 80 enfants non inscrits. C'est pourquoi, vous les parents qui venez de faire inscrire votre enfant dans les services municipaux en vue de son entrée à l'école maternelle ce qui représente un moment important de sa vie - sachez que nous éprouvons des difficultés pour la scolarisation de tous les enfants nés en 1975. Le pouvoir ne crée pas un nombre suffisant de postes d'enseignants, les conditions financières fixées par le gouvernement pour les constructions scolaires pèsent lourdement sur les finances communales.

Ce moment qu'est la scolarisation de votre enfant doit être préparé avec soin. Il est essentiel qu'il ait un contact avec l'école et son personnel avant la rentrée.

Aussi, les Directrices vous ont reçu, Parents et enfants, les samedis 6, 13 et 20 mai.

Ce genre de rencontres est important, comme le sera par la suite une fréquentation régulière et assidue tout au long de l'année scolaire. De tout cela le personnel enseignant vous parlera.

D'autre part, se pose de plus en plus le problème de la garde des enfants avant et après les heures d'école. Votre Municipalité en est consciente et vous propose de répondre au questionnaire se trouvant ci-dessous afin de savoir si cela intéresse beaucoup de familles.

En effet, les conditions de vie de travail ainsi que l'habitat rendent de plus en plus difficile pour les parents la sécurité et la garde de leurs enfants.

Enfin, si vous ne l'avez pas encore fait, inscrivez vos enfants nés en 1975 pour la maternelle, sans oublier, si cela vous concerne, l'inscription au restaurant scolaire qui va améliorer les conditions de prise des repas avec l'ouverture prochaine de deux salles (Paul Langevin et Joliot Curie).

Il ne nous reste qu'à vous souhaiter, autant que possible, une bonne route scolaire à votre enfant.

Claude COALLIER  
Adjoint au Maire

### QUESTIONNAIRE : **SOUHAITEZ-VOUS FAIRE GARDER VOS ENFANTS ?**

- Souhaitez-vous que vos enfants puissent être gardés pendant une période de la journée ? OUI NON

- Si oui, à quel moment de la journée ? (1)  
AVANT L'ÉCOLE APRES L'ÉCOLE

- Dans les horaires que nous vous proposons ci-dessous, lesquels ont votre préférence ?

7h30-8h30 8h-8h30 16h30-17h30 16h30-18h

- Avez-vous d'autres horaires à proposer ? Si oui, lesquels ?

- A quel endroit jugez-vous préférable que la garde des enfants ait lieu ?

- Seriez-vous opposés à ce que le lieu de la garde se situe ailleurs qu'à l'école ?

- A votre avis, jusqu'à quel âge est-il souhaitable de prévoir la garde des enfants ?

REMP LISSEZ CE QUESTIONNAIRE ET DEPOSEZ-LE DANS UNE DES BOITES DISPOSEES PAR LA MUNICIPALITE A TRAVERS LA VILLE (VOIR LISTE DES ENDROITS PAGE 4).  
OU BIEN ADRESSEZ-LE A MONSIEUR LE MAIRE.

(1) Barrer la mention inutile.

**MAZOUT . CHARBONS** en tous genres  
CUVES AVEC ROBINET OU POMPE

**D . LEMAIRE**

**53, rue des Ecoles**

**MONTATAIRE**

**Tel . 455.11.32**



## PAQUES 78 : promenade à travers les centres aérés et de loisirs pour enfants

« Nous on fait des châteaux . . . » Il fait plein soleil, ce jeudi après midi, dans la cour de l'école Jean Macé.

C'est Elodie, 5 ans, qui vient de nous répondre. Comme 25 autres enfants, elle participe au Centre aéré pour les enfants des maternelles que la Municipalité a ouvert, pour la première fois, à l'occasion des vacances de Pâques.

Ce Centre a ainsi fonctionné pendant quinze jours, en ouvrant ses portes de 7 h 30 à 17 h 45. Les horaires choisis devaient permettre d'accorder le loisir des enfants et les heures de travail des parents.

Dans la cour, avec la participation attentive d'une monitrice, sept ou huit enfants sont en train de peindre des tableaux improvisés. Nous interrogeons :

- Comment t'appelles-tu ?
- Sylvie, et j'ai 5 ans.
- C'est une fille . . . tient à nous préciser Sébastien, six ans.

Nous examinons la fresque.

- C'est un oiseau ?
- Non, me répond, c'est un poisson . . .
- Mais il est un peu hors de l'eau, ton poisson . . .
- Mais, c'est parce qu'il n'y a pas assez de plage . . . . .

Les enfants connaissent sur le monde beaucoup plus de chose que nous.

Dans le préau, un autre groupe se livre au découpage et à la peinture, en confectionnant des sortes de cartes, à base de mélanges de couleurs. Là, Séverine, 5 ans, nous confie :

« Je vais bientôt avoir six ans . . . »

Les recommandations de la Directrice du Centre «maternelle», Mme Monique LAVERGNE aux monitrices sont claires et simples :

« Chaque enfant est un individu propre. Il faut le considérer avec bienveillance, sympathie. Ayez l'âge de vos enfants. Riez, chantez, courez, jouez. Il faudra parfois faire des petits groupes tenant compte de l'âge et des possibilités physiques. Lors des décisions, y associer les enfants le plus possible. Pas d'emportement mais encourager sans cesse ».

Les activités sont classées par catégorie d'âges. On ne propose pas le même type de jeux à des enfants de 3 ou 4 ans et à un enfant de 6 ans. Le métier de monitrice, c'est donc tout un art.

### TOUTE NOTRE ENFANCE

La nature des jeux proposés suit une évolution très précise. Pour la mise en route, on commence par un jeu actif. Puis on propose un jeu très actif, puis un jeu reposant, encore un jeu actif et enfin un jeu calme.

Car si les enfants ne doivent pas s'ennuyer, il ne faut pas non plus, quand arrive le soir, les rendre survoltés à leurs parents. . .

Parmi les jeux, nous avons relevé ces noms évocateurs qui résument notre enfance : l'épervier, les gendarmes et les voleurs. Jacques a dit, les petits lapins dans la clairière, le filet du pêcheur, les marelles, le chat et le rat . . .

On suppose toute l'attention et toute l'intervention qu'il faut afin d'assurer aux enfants un plein épanouissement dans leur loisir.

### TOUS LES JOURS QUELQUE CHOSE DE DIFFÉRENT

Puis nous montons au Centre aéré des enfants des écoles primaires qui se déroule, comme de coutume, dans le cadre du Petit Château.

Nous visitons l'atelier cuisine.

Jean-Pierre le moniteur, nous confie : « Ils ont confectionné des crêpes. Au four, en ce moment, il y a des tuiles. Et puis, aussi des petites madeleines qu'ils ont passé à la cuisson. Les enfants mangent ce qu'ils font et ils en gardent un peu pour faire goûter aux moniteurs ».

Du côté du modelage, c'est l'atelier-surprise. Tous les jours, avec du plâtre, on propose aux enfants de faire quelque chose de différent. Le jour où nous sommes venus, ils étaient en train de représenter les lieux mêmes de leurs occupations : Le Petit Château et la Grange.

### VISER AU DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE L'ENFANT

Les Centres de loisirs, qui se tiennent dans les établissements scolaires et à la Maison des Jeunes, offrent aux enfants des activités aussi diverses.

C'est la peinture et le modelage de la terre à l'école Jean Jaurès. A la Maison des Jeunes, il y a des ateliers de cuisine, de bois et de rotin. En ce qui concerne le sport, les enfants s'initient au rugby et au judo.

Chaque jour, par roulement, deux groupes d'enfants sont emmenés à la piscine de Liancourt : le matin, ce sont les enfants du Centre aéré, l'après-midi un groupe des Centres de loisirs. Ce qui fait que chacun des enfants qui fréquentent l'un ou l'autre des Centres s'est rendu au moins une fois à la piscine.

Signalons encore les sorties, comme excursion à la Vallée des Peaux Rouges, à Fleurines, à laquelle soixante enfants ont participé.

Mentionnons également la grande sortie de 114 enfants aux parcs des loisirs de Cormeilles en Vexin.

Des pique-nique, assortis de grands jeux, ont également été organisés, soit dans les Bois de Sainte-Anne à Saint-Vasst les Mello, soit à la Sapinière, au Gros Hêtre ou encore au Petit Château.

Au Petit Château toujours, un carnaval et une kermesse ont réuni les enfants qui se sont livrés aux joies du déguisement et du grimage.

Ainsi, aux centres aérés et de loisirs, l'on propose toutes les occupations qui permettront d'atteindre ce résultat : que les enfants qui les fréquentent y passent de bonnes journées.





## QUE PENSEZ-VOUS DU CENTRE AÉRÉ MATERNELLE ?

- Les horaires d'ouverture vous ont-ils convenu ?
- Auriez-vous d'autres horaires à proposer ?
- Etes-vous satisfaits des activités offertes aux enfants ?
- Voyez-vous des améliorations à apporter dans le fonctionnement du Centre et si oui lesquelles ?
- D'une manière générale, avez-vous des remarques ou des suggestions à apporter ?

REMPLEZ CE QUESTIONNAIRE ET DÉPOSEZ-LE  
DANS UNE DES BOITES DISPOSÉES PAR LA MUNI-  
CIPALITÉ A TRAVERS LA VILLE ( VOIR LISTE DES  
ENDROITS PAGE 4).

OU BIEN ADRESSEZ-LE A MONSIEUR LE MAIRE.

## REPONSE AU QUESTIONNAIRE



## INSCRIPTIONS EN MATERNELLE

(enfants nés en 1975, et éventuellement en 73 et 74)

Il est absolument nécessaire que vous fassiez inscrire vos enfants qui sont en âge d'entrer à la maternelle.

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez donc effectuer cette inscription.

au SERVICE SCOLAIRE, 127, rue J. Duclos (derrière le commissariat de police).

tous les jours de 8 h. à 16 h. (sauf le mercredi et le samedi après-midi).

Se présenter avec les papiers suivants :

- Livret de famille.
- Carnet de vaccination.
- Quittance loyer ou électricité.
- N° de Sécurité sociale et d'Allocations familiales

Il est en effet indispensable de connaître très exactement le nombre des enfants attendus dans les maternelles, afin de permettre d'obtenir une détermination correcte des besoins.

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES (AJOUT)

Bibliothèque Paul-Eluard — Rue des Déportés — Tél 425-19-85.

Mardi de 14 h 00 à 18 h 30, mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00, jeudi de 14 h 00 à 18 h 00, vendredi de 14 h 00 à 18 h 00, samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.



## LA PAROLE EST AUX PARENTS D'ÉLÈVES

L'année scolaire 1977-1978 va toucher à son terme. Les problèmes de la rentrée 1978 sont déjà là. Il nous a donc paru utile d'aller interroger quatre responsables d'association de parents d'élèves parmi ceux que compte notre ville.

Dans un prochain numéro du bulletin, nous donnerons la parole à ceux qui, faute de place, n'ont pu être interrogés dans la présente parution. Nous espérons ainsi donner un reflet fidèle des préoccupations des parents de Montataire, à cette époque charnière de l'année.

Nous avons ainsi rencontré M. CHARBONNELLE, responsable de l'Association des écoles J. Macé - J. Jaurès - E. Léveillé ; M. AZOULAY, pour l'Association J. Decour - primaire ; Mme SALOMON, pour l'Association J. Decour - maternelles ; et enfin Mme LENNE, entre autres pour l'Association du C.E.S. A. France.

- Et d'abord, essayons de dresser un bilan de l'année scolaire qui va s'achever. A votre niveau, comment peut-on caractériser l'année écoulée ?

**M. AZOULAY:** Dans un sens, le bilan est assez négatif. On n'a pas eu de satisfaction, complète dans nos revendications. Le gros problème, c'est le problème du remplacement des maîtres manquants. Les remplacements s'effectuent mal, ou pas du tout : les enfants vont et viennent... Il faudrait des itinérants pour assurer les remplacements.

On est allé voir l'Inspecteur d'Académie : il semble que les créations pour régler ce genre de problèmes, ce n'est pas pour demain.

Il faudrait aussi redemander les visites médicales à l'école. Enfin, il y a les questions de sécurité. Par exemple, les enfants ne sont pas du tout préparés à réagir, à un éventuel incendie...

**Mme SALOMON:** Le problème, c'est aussi le manque d'enseignants. Les enfants sont entassés dans les classes de 35. Pour la question des maîtres absents, on a pris une initiative en direction de l'inspecteur, avec une pétition signée par les parents.

On a aussi beaucoup discuté par rapport aux visites médicales. Dans les écoles maternelles, pas de visite. Seulement une visite à l'entrée en primaire. On va faire une initiative par rapport à ce problème.

Il y a aussi des problèmes de chauffage des classes, par exemple dans la martenelle de Mme LEMAITRE.

Des problèmes enfin, en ce qui concerne l'aménagement de la cour de l'école de Mme SENE. Il y a des trous terribles qui se remplissent d'eau avec la pluie, et il faut tout le temps que les enfants soient changés...

**M. CHARBONNELLE:** Sur Jean-Jaurès, il y a le problème des remplaçantes. A Edmond-Léveillé, même chose. Ça, c'est du ressort de l'Education Nationale.

Quant à la question des conseils des parents, c'est quelque chose qui n'a pas été bien conçu. C'est utopique. C'est de la démagogie. On n'a aucun moyen pour agir, ni sur le plan légal, ni sur le plan financier.

A l'école maternelle Jean-Macé, il y a des difficultés de socialisation des plus jeunes. Il y a eu des enfants refusés. Sur Edmond-Léveillé et J. Jaurès, on s'est retrouvés de part et d'autre avec des classes chargées (en CM 1, CM 2 et CE 2). En CE 2, par exemple, il y a une classe de 37 enfants.

L'inspecteur d'Académie avoue son impuissance. Il n'y a aucune création supplémentaire de classe en vue.

**Mme LENNE:** La mise en place de la réforme HABY a mis énormément de flou dans l'esprit des parents.

HABY a réussi à créer un malaise parents-enseignants, ce qui a freiné notre action.

Prenons les conseils d'école. Les parents y posent les problèmes qui leur paraissent importants. Or, les réponses ont toujours été faites en style télégraphique, sans aller au fond des choses.

Les résultats de ces Conseils, ça n'a pas été du tout le reflet de ce que les parents amènent dans la discussion.

Pour les remplacements, on réclame que tous les parents concernés soient immédiatement avisés lorsqu'un maître manque.

- Alors, justement, comment ressentez-vous les problèmes de la rentrée 1978 et quelles sont vos revendications ?

**M. AZOULAY:** C'est simple. Qu'il y ait des remplaçants pour les enfants dont les maîtres sont absents. Il faudrait aussi, sur un autre plan, éviter de laisser les enfants jouer à la récréation par un temps impossible...

Je voudrais aussi dire ici que le Maire, et tous ceux qui l'entourent, ils font tout ce qu'ils peuvent pour nous aider.

Tiens, j'en profite, ce qui serait formidable c'est une halte-garderie dans la cité.

**Mme SALOMON:** Nous, nos revendications, ce sont celles contenues dans notre lettre à l'Inspecteur d'Académie. Il faut augmenter le nombre des enseignants. Deuxièmement, il est nécessaire d'alléger les effectifs des classes. Enfin, nous lutterons pour obtenir la création d'un poste supplémentaire en maternelle pour l'an prochain.

**M. CHARBONNELLE:** Il y a de sérieux problèmes d'effectifs. Il va y avoir des classes chargées. Deux autres choses encore.

D'abord la médecine scolaire. Et notamment en ce qui concerne les enfants qui partent en classes de neige. La Municipalité assure la visite de départ, mais c'est l'école qui devrait suivre les enfants sur ce plan.

La question du sport à l'école, ensuite. Il y a insuffisance des équipements et de l'encadrement.

**Mme LENNE:** Il faut reparler du remplacement des maîtres et du problème du soutien.

Parce qu'il est normal, au XX<sup>e</sup> siècle, que des enfants redoublent, voire triplent les cours préparatoires.

Nous, ce qu'on voudrait c'est un corps de remplaçants titulaires et qualifiés. Mieux, dans les écoles de plus de cinq classes, nous réclamons un instituteur attaché à l'école qui, d'une part remplacerait les manquants et, d'autre part assurerait le maintien et le rattrapage des enfants.

Au niveau du secondaire, il faut savoir que la moitié des élèves de 6<sup>e</sup> sous la réforme HABY ne passeront pas normalement en 5<sup>e</sup>. Au C.E.S. A. France, il faut dire qu'il y a eu une collaboration entre les parents d'élèves et les enseignants qui ont tous vu l'intérêt des enfants.

Nous réclamons à l'Académie la création d'un poste de soutien dans ce C.E.S. pour aider les enfants en difficulté.



# HORAIRES DE CARS

T. U. C. Ligne B.

DIMANCHE et JOURS FÉRIÉS

N° du Voyage	CREIL G.R.	MARTINETS	MAGENTA	Mairie MONTATAIRE	CREIL G.R.	OBSERV.
19	8.45	9.00			9.15	
19 A	9.25		9.45		10.05	
21	10.10	10.25			10.40	
25	11.15	11.30		11.35	11.45	
27	12.10	12.25			12.40	
32		13.30			13.45	
33 A	14.25		14.45		15.05	
35	15.00	15.15			15.30	
39	17.00	17.15			17.30	
43	18.12	18.27			18.42	
E&	19.00		19.20		19.40	
51	19.45	20.00		20.04	20.15	
	20.15			20.25	20.35	

N.B. Tous les cars

passent à la MAIRIE, à l'aller comme au retour

LIGNE B - MONTATAIRE - SERVICE URBAIN T.U.C. (cars)

JOURS de SEMAINE

CREIL GARE départ	MARTINETS	RÉSIDENCE HÉLENE	MAGENTA	MAIRIE MONTATAIRE	CREIL GARE Arrivée	OBSERV.
5.14	5.29	5.33		5.35	5.44	
5.53				6.03	6.13	
6.00	6.15	6.19		6.20	6.30	
6.19	6.34	6.38		6.39	6.49	
6.31				6.55	7.05	
6.50	7.05	7.09		7.10	7.20	
7.00				7.15	7.30	
7.05			7.20	7.25	7.35	Scolaire
7.45	8.00	8.04		8.05	8.15	
8.40			8.55	9.05	9.15	Mer. Sam. (marché)
8.45	9.00	9.04		9.05	9.15	
10.10	10.25	10		10.30	10.40	
10.30	10.45	10.49	10.55	11.00	11.10	Mer. Sam. (marché)
11.15	11.30	11.34		11.35	11.45	
12.10	12.25	12.29		12.30	12.40	
12.30	12.45	12.49		12.50	13.00	
12.30	12.45	12.49		12.50	13.00	
13.10	13.25	13.29		13.30	13.40	
				14.03	14.13	Dérivé
	14.03	14.07		14.08	14.18	
14.15			14.35	14.45	14.55	
15.00	15.15	15.19		15.20	15.30	
15.45	16.00	16.04		16.05	16.15	
16.20	16.35	16.39		16.40	16.50	
17.00	17.15	17.19		17.20	17.30	
17.42	17.57	18.00	18.02	18.12	18.22	
18.12	18.27	18.31		18.32	18.42	
18.47	19.02	19.06		19.07	19.17	
19.00			19.20	19.30	19.40	Scolaire
19.12	19.27	19.31		19.32	19.42	
19.45	20.00	20.04		20.05	20.15	

## RAVITAILLEMENT en PAIN

- PÉRIODES de FERMETURE des ÉTABLISSEMENTS -

### 1 - BOULANGERIES :

27, rue Lénine	- M <sup>r</sup> MAIGNAN	- du 31 Juillet au 27 Août
137, rue Jean-Jaurès	- M <sup>r</sup> BINGAND	- du 31 Août au 02 Octobre
87b, rue Jean-Jaurès	- M <sup>r</sup> FONTAINE	- du 28 Juin au 31 Juillet
63, rue de la République		
Place A. Génie	- M <sup>r</sup> ROUVIERE	- du 1 <sup>er</sup> au 20 Août
11, rue de la République	- M <sup>r</sup> DURANT	- du 29 Juin au 31 Juillet
84, avenue A. France	- M <sup>r</sup> NOVOTNIK	- du 1 <sup>er</sup> au 31 Août

### 2 - DÉPÔTS DE PAIN :

3, rue Lénine	- M <sup>r</sup> LEMOINE	probablement en Août précisions ultérieurement.
94, rue Jean-Jaurès	- Coop. n° 290	- du 31 Juillet au 28 Août
58, rue Roger Salengro	- M <sup>me</sup> TAVERNIER	- du 30 Juillet au 21 Août
33, rue Roger Salengro	- M <sup>r</sup> LEGAY	Septembre
84, avenue A. France	- Coop. n° 483	pas de fermeture
rue André Ginisti	- Magasin LECLERC	pas de fermeture

## MEDECINS DE GARDE

JUIN

JUILLET

AOÛT

Jeu. 1	KESSLER	Sam. 1	LEVY	Mar. 1	COHEN
Ven. 2	SALMONA	Dim. 2		Mer. 2	LEVY
Sam. 3	BENEGHOS	Lun. 3	HANNOUN	Jeu. 3	KESSLER
Dim. 4		Mar. 4	COHEN	Ven. 4	BENEGHOS
Lun. 5	HANNOUN	Mer. 5	LEVY	Sam. 5	KESSLER
Mar. 6	COHEN	Jeu. 6	KESSLER	Dim. 6	
Mer. 7	LEVY	Ven. 7	BENEGHOS	Lun. 7	HANNOUN
Jeu. 8	KESSLER	Sam. 8	COHEN	Mar. 8	COHEN
Ven. 9	SALMONA	Dim. 9		Mer. 9	LEVY
Sam. 10		Lun. 10	HANNOUN	Jeu. 10	KESSLER
Dim. 11	SALMONA	Mar. 11	COHEN	Ven. 11	BENEGHOS
Lun. 12	HANNOUN	Mer. 12	LEVY	Sam. 12	LEVY
Mar. 13	COHEN	Jeu. 13	KESSLER	Dim. 13	
Mer. 14	LEVY	Ven. 14	BENEGHOS	Lun. 14	HANNOUN
Jeu. 15	KESSLER	Sam. 15	BENEGHOS	Mar. 15	COHEN
Ven. 16	SALMONA	Dim. 16		Mer. 16	LEVY
Sam. 17	HANNOUN	Lun. 17	HANNOUN	Jeu. 17	KESSLER
Dim. 18		Mar. 18	COHEN	Ven. 18	BENEGHOS
Lun. 19	HANNOUN	Mer. 19	LEVY	Sam. 19	BENEGHOS
Mar. 20	COHEN	Jeu. 20	KESSLER	Dim. 20	
Mer. 21	LEVY	Ven. 21	BENEGHOS	Lun. 21	HANNOUN
Jeu. 22	KESSLER	Sam. 22	SALMONA	Mar. 22	COHEN
Ven. 23	SALMONA	Dim. 23		Mer. 23	LEVY
Sam. 24	KESSLER	Lun. 24	HANNOUN	Jeu. 24	KESSLER
Dim. 25		Mar. 25	COHEN	Ven. 25	BENEGHOS
Lun. 26	HANNOUN	Mer. 26	LEVY	Sam. 26	SALMONA
Mar. 27	COHEN	Jeu. 27	KESSLER	Dim. 27	
Mer. 28	LEVY	Ven. 28	BENEGHOS	Lun. 28	HANNOUN
Jeudi 29	KESSLER	Sam. 29	HANNOUN	Mar. 29	COHEN
Ven. 30	SALMONA	Dim. 30		Mer. 30	LEVY
		Lun. 31	HANNOUN	Jeu. 31	KESSLER

PEINTURE - TOLERIE  
AUTOMOBILE

**R. ROUSSELLE**

24, Rue du 8 Mai 45 - 60160 MONTATAIRE

Tél. : 455-21-43

C.C.P. Paris 10.596-10

R.M. Beauvais 00.224.65.60

DROGUERIE - QUINCAILLERIE - MÉNAGER - ÉLECTRO-MÉNAGER

Le Spécialiste pour l'Agencement et le Confort de votre Foyer

**A L'ARC-EN-CIEL**

3 MAGASINS A VOTRE SERVICE : 6, Place Carnot - CREIL-VILLE  
3, Pl. Franklin Roosevelt - CREIL-FLATEAU - 5, Pl. Auguste Génie - MONTATAIRE



## LES PERMANENCES DE VOS ELUS

Monsieur Robert TRIN, Maire, tous les jours de 11 à 14 heures et sur rendez-vous.

Messieurs et Mesdames les adjoints et les Conseillers : sur rendez-vous.

### PERMANENCES

DE Mmes et MM. les ADJOINTS AU MAIRE

Salle des Permanences

M. BROCHOT, Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10 h 30 à 12 h 00.

Mme CLAUX : Le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois de 17 h 30 à 18 h 30.

M. HACHE : Le 4<sup>e</sup> vendredi de chaque mois de 17 h 00 à 19 h 00.

M. COUALLIER : Le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 17 h 15 à 18 h 30.

Mme LENNE : Le 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois de 15 h 00 à 16 h 30.

M. GAMBIER : Le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 17 h 00 à 19 h 00.

M. LARTIGUE : Le 2<sup>e</sup> vendredi de chaque mois de 17 h 15 à 19 h 00.

M. BESSON : Le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois de 11 h 00 à 12 h 00.

Mmes et MM. les Adjointes reçoivent également sur rendez-vous.

## LES PRINCIPAUX SERVICES MUNICIPAUX

Hôtel de Ville — Tél 455-07-07.

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 45.

Vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h à 17 h 30

Samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

Services techniques municipaux — rue A.-Ginisti — tél. 455-03-04.

Lundi à vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Samedi de 8 h 00 à 12 h 00.

CENTRE MEDICO-SOCIAL MARCEL-CACHIN

31, rue de la République

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE —  
Tél. : 455-06-41.

CONSULTATIONS DU NOURRISSON :

Les mardis, vendredis de 9 h 00 à 11 h 30.

CONSULTATIONS PRÉNATALES, PRÉNUPTIALES,  
EXAMENS DE NOURRICE, CONTRACEPTION

Les Lundis de 13 h 30 à 17 h 30.

VACCINATIONS — Tél. : 455-25-31.

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00, sauf le vendredi de 17 h 30; le samedi de 8 h 30 à 12 h 00.

CENTRE DE SOINS — Tél. : 455-25-31.

Ouverture de bureau : du lundi au vendredi : 8 h 00 à 9 h 00, 11 h 00 à 12 h 00, 16 h 30 à 18 h 00; samedi : 8 h 00 à 9 h 00, 11 h 00 à 12 h 00.

SERVICE SOCIAL MUNICIPAL — BUREAU D'AIDE SOCIAL 2, rue Armand-Desnosse - Tél. : 455-25-31.

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 00, 14 h 00 à 18 h 00, sauf le vendredi 17 h 30 ; samedi : 8h 30 à 12 h 00.

Crèche municipale Louise-Michel —2, avenue Paul-Vailant-Couturier — Tél. 425-47-54.

Service Scolaire — cantine scolaire — 127, rue Edmond Lèveillé, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 16 h 00 (sauf le mercredi), le samedi matin de 8 h 00 à 12 h 00.

Service municipal jeunesse et culture, 94, rue Jean-Jaurès — Le Palce — Tél. 425-07-93.

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

Bibliothèque Elsa-Triolet (Martinets) — Tél. 425-38-91.

Mardi de 14 h 00 à 19 h 00, mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 30, jeudi de 14 h 00 à 18 h 00, vendredi de 14 h 00 à 18 h 00, samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

Pour les jeunes.

Maison des jeunes et de la culture — Cavée d'Angy — Tél. 425-15-54.

Ouverte tous les jours sauf le lundi de 14 h 00 à 19 h 00 et de 20 h 00 à 23 h 00.

Pour les personnes âgées.

Foyer des Anciens — Rue des déportés (près de la bibliothèque P. Eluard) : Ouvert du lundi au samedi inclus, de 13 h 30 à 18 h 30.

Le foyer est ouvert à toutes les personnes âgées, retraitées, sans aucun droit d'entrée à payer.

Office municipal des sports

De nombreux clubs existent : football, volley-ball, handball, basket-ball, ping-pong, judo, gymnastique, tir à l'arc, tennis, pétanque, billard, athlétisme, gymnastique volontaire féminine et masculine.

Pour toutes informations en matière sportive, s'adresser à la Salle des Sports Marcel Coene, avenue Guy-Moquet. Tél. 455-19-71 ou auprès des clubs.

## LES PERMANENCES A LA MAIRIE

Caisse d'allocations familiales de l'Oise (CAFO)

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois de 9 h 00 à 11 h 30, salle des permanences.

H.L.M.

Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis du mois de 14 h 00 à 16 h 00, salle des permanences.

Office Public Intercommunal d'H.L.M., 2, rue Albert-

Thomas - Creil — Tél. 455-12-56 — Bureau annexe, rue Bretagne, Compiègne — Tél. 420-27-98 et 440-27-98.

Retraites complémentaires

Le 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois, sous-sol B, de 14 h 00 à 16 h 00.

Contrôleur des impôts

Le dernier vendredi du mois, sous-sol, de 14 h 00 à 16 h 00.



# DARBIER-REVAUX

455.40.90

Guilde des Orfèvres

## HORLOGER - BIJOUTIER - JOAILLIER

ORFEVRE DEPUIS 1877

### LISTE DE MARIAGE

14, Place Carnot B.P. 320-60311 CREIL



# en cas d'urgence...

## SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Pompiers de Montataire 455-08-87  
Pompiers de Creil 18

## DOCTEURS

HANNOUN, 38, rue Roger-Salengro 455-10-46  
KESSLER, 4, rue de Condé 425-44-48  
LEVY, 86 bis, rue Jean-Jaurès 425-14-24  
COHEN, 86bis, rue Jean-Jaurès 425-14-24  
BENEGMOS, 86 bis, rue Jean-Jaurès 425-14-24  
SALMONA, 86 bis, rue Jean-Jaurès 425-14-24  
AZOULAY et CHAPTINEN, radiologues,  
86bis, rue Jean-Jaurès 425-45-88

## PHARMACIENS

SAVY-BARTHEAU, 96, rue Jean-Jaurès 425-43-52  
DANGLETERRE, 62, rue de la République 455-08-68  
LAFONT, 162, rue Jean-Jaurès 425-05-63  
Mme SEIGLE, Centre commercial des  
Martinets 425-21-24

## DENTISTES

LANGLOIS, 82, rue Victor-Hugo 455-43-75  
DHALLU-GEFFROY, 56, rue de la  
République 455-07-93  
POLYCLINIQUE, rue A.-Desnosse 455-21-58

## SERVICE DES EAUX

Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage,  
Rue Buhl, à Creil 425-25-22

## ÉLECTRICITÉ

Régie communale d'Électricité,  
1, rue Romain-Rolland, Montataire 455-07-38

## GAZ DE FRANCE

Service Haute-Pression (GGTRP)  
58, rue Jean-Jaurès Creil 455-08-81  
82, rue Jean-Jaurès, Creil 455-14-70

## AMBULANCES

Ambulances de Montataire 455-29-71  
CAZET 425-12-56

## TAXIS

LEGRAS 455-07-45  
PIQUET 455-21-88  
WAVRANT 455-51-20  
Borne d'appel 455-45-45

## MATERNITÉS

Creil, Parc Rouher 425-01-97  
Senlis 453-01-71

## HOPITAUX

Creil 425-00-67  
Senlis 453-01-71  
Beauvais 445-04-94  
Clermont (Hôpital général) 450-04-28  
Clermont (Hôpital psychiatrique) 450-08-60  
Compiègne 420-99-20  
Chantilly 457-31-40

## INFIRMIERS

Mme HEURTEUR-MONVOISIN,  
73, rue Jean-Jaurès 455-53-59  
M. LESAGE, 84, av. Anatole-France 425-27-10  
31, rue de la République  
(Centre Marcel-Cachin) 455-25-31

## POLICE

Commissariat de Montataire 455-07-47  
Commissariat de Creil 425-17-17  
Gendarmerie de Montataire 455-07-14  
Police-Secours 17

## LES PHARMACIENS DE MONTATAIRE

### vous rappellent

Lorsque vous désirez bénéficier d'une délégation de paiement, veuillez prévenir le pharmacien en lui remettant l'ordonnance. Celle-ci doit être accompagnée :

- de la feuille de maladie entièrement remplie et signée ;
- de votre carte d'immatriculation à la sécurité sociale ;
- de l'attestation, certifiant plus de 1.200 h. de travail l'année précédente ;
- le cas échéant, de l'attestation d'exonération du ticket modérateur ;
- de votre carte d'Adhérent si vous êtes affilié à une des Mutuelles ci-après : C.C.M.O., M.F.T.O., S.M.B.T.P., R.A.T. P., Armée de l'Air.

Dans tous les cas, votre pharmacien vous renseignera. N'hésitez pas à l'interroger.

M. DANGLETERRE  
62, rue de la République Tél. 455-08-68

M. LAFON  
162, rue Jean-Jaurès Tél. 425-05-63

M. SAVY  
96, rue Jean-Jaurès Tél. 425-43-52

Mme SEIGLE-MURANDI  
Centre commercial des  
Martinets Tél. 425-21-24



**Chez tous  
les opticiens Krys**



**185F Solaire correctrice  
à votre vue\***

\*Parmi une sélection de 15 montures, verres organiques, toutes teintes unies,  
exclusivement vision de loin dans la limite de  $\pm 6$  dioptries.



**Avenue  
de la Gare  
à**

**CREIL**

**Nicole  
QUENON**

**votre  
spécialiste  
en fruits et légumes**

80, rue Jean Jaurès  
MONTATAIRE  
Tél. 455.13.35



**LE SPÉCIALISTE DU FROMAGE  
AVEC UNE GAMME INÉGALABLE A LA**

**CREMERIE  
DU GOURMET**

**PAUL  
KAPUSTA**

27, rue Jean Jaurès  
60160 THIVERNY  
Tél. 445.41.28



Pour que vos fêtes de fin d'année soient  
réussies, pensez à la crèmerie.

Rédaction-Duplication-Diffusion : Mairie de Montataire.  
Maquette-Composition : Ets. DESAULTY, 7 avenue de  
la Défense Passive, 80003 AMIENS CÉDEX.

Nouvelle série. Directeur de publication : Maurice  
BAMBIER.

Supplément au «Travailleur de la région creilloise»  
n° 49 Juin-Juillet-Août 1978.

N° commission paritaire : 52.362. Dépôt légal n°5.507

Photos couverture : Centres aérés et de loisirs municipaux  
Pâques 1978.